

Metz le 3 octobre 2022

## **Compte-rendu du CTL du 28 septembre 2022**

Solidaires Finances Publiques a demandé en préambule si la DGFIP n'était pas devenue folle. Cela expliquerait les 3000 suppressions d'emplois programmées sur les 5 prochaines années malgré les 6200 emplois vacants dans nos services.

D'après sa campagne « remue-méninges », la DGFIP aurait même trouvé des agents qui réclament en priorité une rémunération au mérite. Alors qu'au quotidien nous côtoyons des collègues qui réclament de l'aide dans leurs tâches, une hausse de leur rémunération à minima à la hauteur de l'inflation, des conditions de travail décentes.

La DGFIP n'est plus crédible lorsqu'elle nous demande de « gagner » en efficience, de nous réorganiser, de fusionner, etc.

Le silence de notre direction, sur ces sujets, a été assourdissant.

### 1) Présentation du bilan social 2021, du tableau de bord de veille sociale 2021 et de la campagne DUERP/PAP2021/2022

Tout va très bien madame la Marquise ! Sauf au SGC de Sarrebourg qui est en dépôt de bilan, sauf dans les SIP de Metz, sauf dans les services de Moselle Est, sauf, sauf, sauf...

De qui se moque-t-on ?

On peut faire dire aux chiffres ce que l'on veut mais la réalité est effarante !

Nos services déjà saturés en sont à poursuivre des contribuables qui ont déjà payé, à relancer des habitants qui n'ont pas eu leur facture d'ordures ménagères, à ne plus pouvoir rendre le service public minimum dû à l'utilisateur.

Dans ce contexte, en 2021, 70 % du temps de travail des EDR a été dévolu aux SGC, faut-il y voir un problème structurel dans ces services ?

### 2) Transfert de la liquidation des taxes d'urbanisme à la DGFIP

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2022 ces taxes (aménagement et fouilles archéologiques) ont été transférées à la DGFIP sans les agents (qui arriveront peut-être au 1<sup>er</sup> septembre 2023), sans le logiciel (GESLOC) qui lui-même va prendre les informations dans des logiciels qui ne fonctionnent plus (DELTA et Plateau).

Selon la DGFIP cela va bien se passer, un optimisme que nous ne partageons pas !!! Pour nous, on fonce droit dans le mur... On vous laisse seul juge.

### 3) Engagement d'une réflexion sur une fusion des SIP de Metz

Devant les difficultés de l'accueil pluriel, déjà connues et reconnues de la rue des Clercs, la direction envisage de fusionner les deux SIP de Metz au 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Comment envisager une solution pérenne en fusionnant deux services déficitaires et en grande difficulté

La solution retenue par la direction est de remettre en place un énième groupe de travail, alors que depuis 15 ans, les solutions suggérées par les agents se sont soldées par une fin de non-recevoir.

#### 4) Engagement d'une réflexion sur la création d'un service départemental des impôts fonciers

Encore une histoire pour pallier au manque de moyens, de personnels et d'accumulation de la charge de travail.

Les services fonciers de la Moselle sont aux abois. La direction « commence » seulement à s'en inquiéter.

À l'heure actuelle, le DDFIP ne ferme aucune porte et envisage toutes les pistes (fonctionnel, métier, localisation, expérience, etc.). La création de ce service est envisagée au 1 septembre 2023 et un démarrage de la révision des locaux d'habitation au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Solidaires Finances Publiques a relevé un dénominateur commun aux problèmes suivants :

Qui s'est occupé de la réorganisation de l'accueil de la rue des Clercs ? De la création de la salle Bemmer ? De la mise en place de l'outil CONTACT ?

Qui a éparpillé le CDIF de Metz façon puzzle du PELP, PTGC, secteur foncier de Metz ? L'ancien DDFIP par intérim, parti à la retraite récemment.

Si un agent avait rendu un travail d'aussi piètre qualité il aurait été sanctionné.

#### 5) Bilan de la campagne IR 2022

Pour la direction, même conclusion que pour les points précédents...

TOUT VA BIEN !

Les collègues des SIP et du recouvrement apprécieront. Le prisme du « château » n'est sans doute pas le même que celui des collègues « à portée d'engueulade » des contribuables.

#### 6) Questions diverses

Le déménagement du CSRH vers le bâtiment de l'ancienne gare se fera du 4 au 6 octobre 2022. Les locaux de la rue Serpenoise ne seront pas rendus tout de suite. Cet espace sera conservé pour installer provisoirement les services pendant les travaux de rénovation de la cité administrative. Le premier service concerné semble être le PRS.

Encore une belle coquille de la DGFIP sur l'histoire du remboursement des trop-perçus de la redevance audiovisuelle. Pourquoi avoir communiqué une date de reversement au 6 septembre 2022 ? Cette brillante « communication de Bercy » a engendré un surcroît de travail dans les services de base.

La révision des locaux professionnels va subir un arrêt brutal. Allons-nous rester à la situation actuelle ou faire marche arrière ? Pour le moment la direction n'a pas plus d'information.

La question critique de la température dans les locaux a été posée. Le chauffage a été remis à la cité administrative. Mais cela risque d'être une « bataille » quotidienne pour avoir de la chaleur dans les bureaux. N'hésitez pas à nous contacter en cas de problème.

Vos représentants : Philippe OSTROGORSKI, Eric DARNOIS, Laurent ZOMMER, Cendrine FAVERO, Pierre LUTTER, Alexis LOSIN et Carole SCHOSGER

